

## CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS POUR LE FREE KAYAK TOUR 2010/2011

Conditions Générales	#	Désignation	Réalisation*		
	NAT REG	1	Etre une structure affiliée de la FFCK.	OUI	NON
	NAT	2	Avoir au moins une année d'expérience en organisation d'un événement freestyle au niveau régional du calendrier fédéral.	OUI	NON
	NAT REG	3	2 conditions dont une au moins doit être respectée : - Avoir une vague/rouleau permettant de réaliser une large variété de figures freestyle pour le contest freestyle. - Avoir un rapide adapté à l'organisation d'un kayak cross ou d'un freeride. <i>Le niveau d'eau doit être quasi sûr ou disposer d'une solution de repli aisé.</i>	OUI	NON
	NAT	4	Durée de la manifestation de 2 jours <b>minimum</b> .	OUI	NON
	NAT REG	5	Intégration du logo FKT sur <b>tous</b> les supports de communication de l'événement. Tee shirt, autocollant, correspondances, affiches, site internet, etc	OUI	NON
NAT	6	Réalisation d'un support médiatique de l'événement comprenant le logo FKT (t-shirt, casquette, parapluie, etc).	OUI	NON	

DEROULEMENT	#	Désignation	Réalisation*		
	NAT REG	7	Organisation d'une épreuve parmi les suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> Contest freestyle. <input checked="" type="checkbox"/> Kayak cross (possibilité de disposer de bouées). <input checked="" type="checkbox"/> Free Ride.	OUI	NON
		8	Application du règlement national freestyle sur l'épreuve.	OUI	NON
	NAT	9	Organisation d'une épreuve complémentaire parmi les suivantes : <input checked="" type="checkbox"/> Contest freestyle <input checked="" type="checkbox"/> King of the Wave <input checked="" type="checkbox"/> Wave ski. <input checked="" type="checkbox"/> Kayak cross <input checked="" type="checkbox"/> Old School Contest <input checked="" type="checkbox"/> Extrême Slalom <input checked="" type="checkbox"/> Freeride. <input checked="" type="checkbox"/> Big Air. <input checked="" type="checkbox"/> Fat Trick Contest <input checked="" type="checkbox"/> <i>Nouvelle épreuve à proposer au GdT pour validation.</i>	OUI	NON
	NAT	10	Organisation d'un événement supplémentaire comme par exemple un festival du film, un concert, village revendeurs kayak, kayak polo, Va'a, etc.	OUI	NON
	NAT	11	Organisation d'un repas (correct) en commun pour les participants et les accompagnateurs.	OUI	NON
NAT REG	12	<b>La gestion de course est à la charge des organisateurs.</b> L'utilisation du règlement national freestyle et de FFCANOE est obligatoire.	OUI	NON	

INFRASTRUCTURES	#	Désignation	Réalisation*		
	NAT	1 3	Abris pour les participants et les participants en cas de pluie.	OUI	NON
	NAT	1 4	Possibilité d'accueillir un public de 100 personnes minimum facilement autour des épreuves organisée + parking adapté.	OUI	NON
	NAT REG	1 5	Sono avec speaker.	OUI	NON
	NAT	1 6	Buvette + restauration rapide.	OUI	NON
	NAT	1 7	Plateforme <b>abritée</b> de la pluie de 6m x 2m pour les Juges Nationaux.	OUI	NON
	NAT REG	1 8	Personne chargée de l'informatique maîtrisant FFcanoë, ordinateur (PC) avec imprimante de course + 2 ordinateurs avec imprimante et cartouche de rechange.	OUI	NON
	NAT REG	1 9	Possibilité de camper à proximité du site de la manifestation avec facilités pour les douches / toilettes + informations concernant les possibilités d'hébergement. <i>Indiquer les possibilités d'hébergement.</i>	OUI	NON

DIVERS	#	Désignation	Réalisation*		
	NAT	2 0	Prévoir l'hébergement adapté et convenable à proximité du spot de préférence pour les Juges Nationaux. L'hébergement et la restauration doivent couvrir l'ensemble du rassemblement y compris la veille de la compétition si besoin. Possibilité de surseoir à cette obligation pour 50 euros / Juges / nuit, somme remise directement au Juge au début du rassemblement.	OUI	NON
	NAT	2 1	Prévoir les repas corrects et équilibrés, les boissons suffisantes et un exemplaire du support médiatique du rassemblement pour les juges et pour le Représentant technique du Groupe de Travail Freestyle dans l'intérêt de rendre leur travail indispensable le plus agréable possible.	OUI	NON
	NAT	2 2	Prévoir des emplacements pour quelques banderoles apportées par les représentants du Groupe de Travail Freestyle.	OUI	NON
	NAT REG	2 3	- Prévoir les photocopies en conséquence des fiches de jugement. - Mettre en place un affichage conséquent du règlement national freestyle (version française et anglaise). - Prévoir le matériel de secrétariat (stylos,...).	OUI	NON
	NAT REG	2 4	- Cadrer le travail du speaker de l'événement. Il doit servir d'interface entre les Juges et les participants mais ne doit aucunement par quelque moyen que ce soit influencer ni commenter les décisions des Juges.	OUI	NON

POST-EVENEMENT	#	Désignation	Réalisation*		
	NAT REG	2 5	Envoi des résultats complets au Groupe de Travail dans la semaine qui suit le rassemblement.	OUI	NON
	NAT REG	2 6	Envoi dans la semaine suivant le rassemblement de quelques photos de la manifestation, photos accompagnées de l'autorisation de les utiliser.	OUI	NON
	NAT REG	2 7	Envoi dans la semaine suivant le rassemblement d'un communiqué de presse sur le déroulement de l'événement, communication destinée au public.	OUI	NON
NAT REG	2 8	Envoi d'un mini - rapport (bilan) avec les points positifs - négatifs et les éventuelles propositions d'amélioration de l'animation nationale dans le mois suivant l'événement.	OUI	NON	

CONSEILS		#	Désignation	Réalisation*	
	NAT REG	2 8 a	Avoir un site Web à jour proposant des informations sur le rassemblement, la possibilité de s'inscrire en ligne, des photos du spot, etc avec lien vers les sites officiels du FKT.	OUI	NON
	NAT REG	2 8 b	Favoriser la participation des jeunes ainsi que des dames en leur accordant un tarif d'inscription réduit, en leur accordant une place spéciale au sein du rassemblement.	OUI	NON
	NAT REG	2 8 c	Mise en place d'un écran géant pour la diffusion de films, de photos, etc.	OUI	NON

*Le tableau de conseils est une liste de propositions qui ne sont en aucun cas des conditions sine qua non pour intégrer le FKT.*

NAT = Conseillé ou demandé pour un FKT NATIONAL

REG= Conseillé ou demandé pour un FKT REGIONAL

Remarque : Il est à noter que de nombreux points sont des exigences inhérentes à l'organisation de n'importe quelle manifestation fédérale freestyle.

\* *Rayer la mention inutile.*

*NB : Les cases « oui / non » sont là pour aider l'organisation et ne sont pas des questions.*

### Modalités des inscriptions aux compétitions nationales

Les chèques sont transmis avec le bordereau de transmission des droits d'inscriptions, en recommandé, au service comptable de la fédération par le R1 de l'organisation dans un délai maximum de 7 jours à l'issue de la compétition. Le service comptable créditera le comité d'organisation de la somme reçue dans les 7 jours à l'issue de la réception des chèques.

### Contrôle des licences (certificats médicaux et "Pagaies Couleurs")

Lors du contrôle de la licence compétition préalable à la manifestation, les pièces justificatives afférentes à la licence précisées dans l'art. 38 du Règlement Commun, se limitent à la carte licence proprement dite ou au fichier informatique de la base de donnée des licences FFCK correspondant à la dernière mise à jour précédant la compétition. Les compétiteurs qui ne sont pas en règle ne doivent pas être autorisés à prendre le départ de la compétition.

En conséquence, ils ne peuvent en aucune façon apparaître dans les résultats officiels.

Les mises à jours du fichier informatique de la base de donnée des licences FFCK sont effectuées tous les mardis et vendredis soir après minuit.

# Charte d'accueil des juges nationaux

## **Préambule:**

Ce document a pour rôle de définir l'accueil des juges nationaux freestyle, pour un bon déroulement de la compétition. Pour la pérennité de notre sport et de l'équipe des juges, il est indispensable que ceux-ci soient accueillis dans les meilleures conditions et en toute considération du travail qu'ils effectuent et fournissent.

Les juges nationaux sont mis à disposition des organisateurs de compétitions nationales par la commission nationale freestyle. Les juges officient bénévolement et gratuitement, sur leur temps libre et jours de congés; leurs déplacements sont pris en charge par la FFCK sur les manifestations nationales uniquement.

Les juges nationaux suivent une formation ainsi qu'une remise à jour chaque année et sont mandatés par la FFCK. Ils sont chargés d'une mission de service public.

L'équipe des juges constituée généralement de 3 juges et d'un chef juge est placée sous la responsabilité du chef juge nommé par la commission nationale freestyle.

Les juges sont garants de la bonne application du règlement et du bon déroulement de la compétition, ils ne sont en aucun cas en charge de l'organisation générale de la compétition. Celle-ci incombe aux organisateurs de la compétition tout comme la gestion informatique de la course.

## **Le chef juge**

Il est responsable de la régularité sportive de la compétition. Il est garant de l'indépendance et de l'impartialité des arbitres dans l'exercice de leur mission. Il peut prendre toutes les décisions qu'il juge utile pour garantir cette régularité. Il les prend en s'appuyant sur les règlements en vigueur, son expérience personnelle, sa conscience et toujours dans ce qu'il estime être l'intérêt supérieur de l'ensemble des compétiteurs, de la compétition et du sport. Il en prend l'entière responsabilité envers la Fédération, la Commission, les Organisateurs et les Compétiteurs. Le chef juge est à la disposition de tous les compétiteurs.

## **Déplacements des juges**

### **Compétitions nationales :**

Les frais de déplacements sont pris en charge par la FFCK sur les manifestations nationales uniquement.

### **Compétitions régionales:**

La présence d'un juge national n'est pas une obligation sur une manifestation régionale, mais elle est conseillée pour assurer le bon déroulement et la régularité sportive de la compétition.

Un ou plusieurs juges peuvent être requis pour une manifestation régionale dans la mesure de leur disponibilité, sur demande des organisateurs. Dans ce cas, les frais inhérents à leur déplacement sont à la charge de l'organisateur après accord écrit préalable entre ce dernier et la commission nationale freestyle.

### **Hébergement :**

Les juges sont pris en charge par l'organisateur sur la totalité de toute manifestation régionale ou nationale.

Si les délais de route l'imposent, l'organisateur prendra à sa charge l'hébergement la veille de la compétition (vendredi).

L'hébergement doit être convenable et calme, à proximité du spot et réservé suffisamment à l'avance, le camping ne doit être proposé qu'à titre exceptionnel.

### **Restauration et boissons:**

Il incombe à l'organisateur de prévoir des repas corrects et équilibrés sur la durée de la compétition y compris la veille de la compétition si les délais de route le nécessitent, ainsi que du café et des boissons en quantité suffisante, dès le début de la compétition. Les horaires et modalités des repas sont établis en fonction du déroulement de la compétition en accord avec le chef juge.

### **Dédommagement hébergement et nourriture des juges.**

L'organisateur, peut s'il le souhaite, sursoir à l'obligation d'héberger les juges, dans ce cas, la somme forfaitaire de 50 euros par nuitée sera versée à chaque juge, y compris la nuitée concernant la veille de la compétition si besoin est. La restauration sur le site de la compétition reste obligatoire pour l'organisateur pendant le déroulement des épreuves. Une indemnité de 15 euros par juge et par repas peut être versée pour les repas du soir. Le versement des indemnités de repas et d'hébergement doit se faire à l'arrivée des juges.

**Divers :**

Un support de la manifestation (tee shirt ou autre) doit être remis à chaque juge à leur arrivée.

Je soussigné .....

R1 de la manifestation.....

A pris connaissance et approuve la présente charte et m'engage à accueillir au mieux l'équipe des juges, à respecter l'ensemble de ces recommandations sur la manifestation que j'organise.

Je choisie l'option de prendre en charge totalement les juges.

OU

Je choisie l'option de dédommager les juges.

Signature du R1  
(Précédée de la mention lu et approuvée)

**IMPORTANT :** Document à joindre à votre dossier de demande d'organisation d'un FKT